



Désaccord collège garde alternée

Par **Elogrisou**, le **18/04/2024** à **14:39**

Bonjour

Je suis actuellement en garde alternée pour mes 2 filles. La grande rentre au collège en septembre et avec son père nous sommes en désaccord pour le choix du collège. En effet, du fait qu'il déménage à plus de 40 minutes, il a décidé, sans me concerter, que notre fille irait dans un collège hors de nos secteurs et pour lequel nous avons donc besoin d'une dérogation. Je souhaite qu'elle soit inscrite dans le collège de mon secteur. Si je saisis le juge, peut-il décider que notre fille soit inscrite dans un collège hors des secteurs de nos lieux d'habitation ?

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **18/04/2024** à **18:42**

Bonjour,

Celui qui s'éloigne a rarement raison devant le juge. Donc n'hésitez pas à saisir le JAF.

Mais la garde alternée sera-t-elle encore possible ? c'est peut être l'occasion de demander au juge la résidence principale de vos enfants avec DVH pour le père et les frais de trajets à sa charge.

Consultez un avocat.